Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20261103-DELDEVOUVEGLPST-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers en exercice : | 19 |
| Présents : | 17 |
| Votants : | 19 |

**Le 3 novembre 2026**
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **27 octobre 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHÉ, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sa. BURBAN Sy. FOURAGE E. HERVIEUX P. MAHE C. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : COILIER A. (procuration à BERTHE L.) GUICHON L. (procuration à MOURRO S.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

---

**Objet : Devis – Ouvertures de l'église – Demande de PST**

La commission Bâtiments propose les deux nouveaux devis suivants :

- Remplacement des menuiseries extérieures de la sacristie et restauration d'une porte : Aurélien GUIDOUX – 10.936,27 € HT / 15.253,52 € TTC
- Peinture d'ouvertures et de barres métalliques à l'église : Ets LANOE – 3.805 € HT / 4.185,50 € TTC

Ce projet peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Morbihan dans le cadre du Programme de Solidarité Territorial.

Plan de financement :

| DEPENSES | En € HT | RECETTES | En € |
|---|---|---|---|
| Restauration porte principale église et porte chaufferie | 7.665,32 | Département – PST (30% - dépense subventionnable annuelle maxi : 350.000 € HT) 22.406,59 x 30% | 7.254,48 |
| Remplacement des menuiseries extérieures de la sacristie et restauration d'une porte | 12.711,27 | | |
| Peinture d'ouvertures et de barres métalliques à l'église | 3.805 | *Reste à charge Commune* | *16.927,11* |
| **TOTAL** | **24.181,59** | **TOTAL** | **24.181,59** |

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces devis et le plan de financement tels que présenté, et charge Madame le Maire de déposer la demande de subvention auprès du Département du Morbihan.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 4 novembre 2026.

Fait à Caden, le 3 novembre 2026
Le Maire

